



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PROROGATION DE L'OBLIGATION DU PORT DU MASQUE
Covid-19**

Bastia, le 02/06/2021

Après consultation des élus concernés et de l'ARS, le préfet a reconduit ce jour l'obligation du port du masque sur l'intégralité du territoire des communes de **Bastia** et **Corte**, pour toute personne de onze ans et plus.

Le port du masque reste également obligatoire aux abords des accès des établissements scolaires du premier et second degrés, des lieux de culte, sur les marchés non-couverts, brocantes et tout autre évènement organisé sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public et rassemblant de manière simultanée plus de dix personnes **sur l'ensemble du département de la Haute-Corse**.

Ces obligations ne s'appliquent pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation.

Le port du masque sur la voie publique est une mesure utile de prévention de la diffusion du virus et de préservation de la bonne situation actuelle dans un contexte sanitaire favorable mais dans lequel les conséquences sanitaires du déconfinement ne sont pas encore connues.

Afin d'être adaptée au contexte local, et en étroite concertation avec les élus du territoire, la mesure sera réévaluée avant l'été en fonction de la situation sanitaire et de la perspective de la saison touristique notamment en termes d'activités et de densité de population.

Si la vaccination progresse, elle n'est pas encore suffisante pour dispenser des gestes barrières, dont le port du masque, qui restent donc nécessaires, y compris après la vaccination. Il convient de rappeler que le masque doit couvrir parfaitement le nez, la bouche et le menton et ce quel que soit le type de masque utilisé.

Le non-respect du port du masque reste passible d'une amende de 135€. Les contrôles des forces de l'ordre se poursuivent dans les espaces concernés et chacun est appelé à faire preuve de civisme dans la bonne application de la mesure.

Le Préfet demande à la population de ne pas relâcher les efforts consentis jusqu'ici. Pour que l'épidémie continue de reculer, il est plus que jamais nécessaire de limiter les comportements à risque.

**Direction
du cabinet**

Tél. : 04 95 34 51 63 - 06 80 38 45 01
Mél. : marie-dominique.fornesi@haute-corse.gouv.fr
Communication interministérielle

Rond point du Maréchal de Haecloque
20401 Bastia CEDEX